



Stage AESH

Jeudi 1^{er} juin 2023

de 9h30 à 17h
Bourse du travail
à Bordeaux



AESH un métier, nos droits, nos missions

AESH : des missions au métier

- ➔ Les conditions d'emploi
- ➔ Les missions
- ➔ La rémunération
- ➔ Les prestations sociales et les droits

Temps d'échanges

- ➔ Vos questions / Vos propositions

*Ce stage sera animé par
Catherine SOARES,
responsable de la catégorie AESH
du SNES-FSU national
et Marie BLOY responsable
académique des AESH
au SNES-FSU Bordeaux*

Pour participer à ce stage

Pour participer, rien de plus simple, il vous suffit de remettre l'autorisation d'absence au secrétariat de votre établissement un mois à l'avance c'est-à-dire le **vendredi 28 avril** au plus tard.

Votre absence pour un stage ne peut pas vous être refusée si vous êtes dans les délais pour déposer votre demande d'autorisation d'absence au chef d'établissement ! Pour rappel, chaque personnel, titulaire comme non titulaire, a droit à 12 jours de formation syndicale par an.

**STAGE EST OUVERT À TOUS
ET TOUTES LES AESH,
SYNDIQUÉ-ES ET
NON SYNDIQUÉ-ES.**

**Inscription
+ autorisation d'absence**
sur site du Snes-FSU 33

